CCVALLEEDUGARON.COM

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

OPTEZ POUR LE CONVENTIONNEMENT SOCIAL «PARC PRIVÉ»

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

CCVG

Brignais • Chaponost • Millery • Montagny • Vourles

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT
2016 / 2021

VOUS

- avez une obligation de créer du logement social dans le cadre de votre projet immobilier ?
- êtes propriétaire d'un logement vacant que vous souhaitez mettre en location ?
- possédez un logement qui ne répond plus aux normes pour sa remise en location ?

DÉCOUVREZ **LES AVANTAGES DU « CONVENTIONNEMENT SOCIAL »**

LA CCVG VOUS ACCOMPAGNE

Dans le cadre de sa mission en faveur de l'habitat, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon :

- vous apporte un primo-conseil sur votre projet
- vous oriente vers les bons interlocuteurs :
  - les bailleurs sociaux vous amènent une expertise pour financer vos projets et en assurer la gestion ;
  - l'Agence Nationale de l'Habitat vous permet de bénéficier d'avantages fiscaux ou d'aides directes en cas de travaux de réhabilitation.
    www.anah.fr - 0 820 15 15 15.

VOTRE CONTACT CCVG

Camille Bourrat
Chargée de mission « Habitat »
tél. : 04 72 31 38 96
courriel : c.bourrat@cc-valleedugaron.fr

Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
Tél 04 72 31 78 72 – Fax 04 72 31 78 96
contact@cc-valleedugaron.fr

Document CCVG - 04 72 31 78 72 - Illustration : © veraholera / Freepik - Octobre 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique